



## Visite à domicile pour plan CPAS

-----  
Par Ninouna

Bonjour,

Un peu perdu avec toute les loies, je ne sais pas comment prendre tous ce qu'il m'arrive. je m'explique...

Il y quelques mois j'ai perdu mon travail étant maman de trois enfants de 18 ans , 17 ans et le deriere de 14 ans vie avec le papa par praticité, il vient chez moi le weekend. je vie seule avec mes deux ados. j'ai un loyer important qui depuis la perte de mon travail je peine à gérer mes fins de mois. Bien entendu pour un nouveau logement il faut des fiches de salaires, en ce qui concerne les logements sociaux HLM... j'ai plus de 5 ans d'attente dans le sud. j'ai donc téléphoné à la caf pour expliquer ma situation qui l'ont renvoyé vers les assistantes sociales.

J'ai dons rencontré une assistante sociale qui m'a débloquent des bons alimentaires et fait une demande de fond en espèce. Lors de son entretien après m'avoir demander toute la vie et justificatifs, elle a remplis une fiche et cochant "difficulté financière" et écrit VAD et m'informe que je rentre dans les critères d'aide Dalo pour avoir un logement dans les prioritaire. pour ce fait elle doit venir à mon domicile. pour monter ma bonne fois j'accepte et signe sa feuille. elle partant rdv avec moi pour début 2024 pendant les vacances scolaires car elles me dit que tous les enfants soit la. ce qui est compliqué l'un a 18ans, l'autre en semaine en internat et enfin le dernier vie chez le papa. c'était le seule moments pour les avoir en même temp. C'est en rentrant chez moi que je me le suis demander pkoï

-----  
Par kang74

Bonjour,

Il va y avoir un suivi à domicile pour faire le point sur vos besoins par rapport à la réalité de votre situation .  
Ce suivi à domicile perdurera pour évaluer l'évolution de la situation par rapport à cette aide .

Les besoins pouvant être variés , il est donc normal d'évaluer la situation des enfants : il faut donc qu'ils soient tous là pour cette fois .

Par la suite elles prendront donc en compte leurs contraintes, justifiées , si le suivi concerne aussi les besoins de vos enfants .  
Preparez les documents utiles pour ce rendez vous ( revenus/charges,frais, jugement, bourses etc)

-----  
Par Ninouna

Merci pour votre réponse .Donc si je comprends bien ... C'est pour vérifier mes dires ok je comprends .entrer dans sa vie personnelle me dérange bcp . Elle sait fié a la situation actuelle .Si ma situation change d'ici la .retour a l'emploie , ou trouver un logement de moi même je peus annulé car c'est le but de leur visite .est ce que cette visite est imposer ?

-----  
Par kang74

Si votre situation change , vous verrez avec elles : vous avez accepté le principe d'un suivi social pour demander de l'aide : on ne fait plus de chèques en blanc, on doit évaluer la situation pour voir si l'aide est adaptée et justifiée .  
Des bons alimentaires ou de l'argent ne résolvent certains problème que de manière ponctuelle .  
le but est de se sortir d'une situation de façon durable .

Par la suite , si les enfants ont par exemple des besoins particuliers que vous ne pouvez assumer, un accompagnement peut être proposé .

Vous faites ce que vous voulez de votre vie personnelle , tant que cela n'a pas d'impact sur les enfants , aucun souci à se faire .

Après bien évidemment, si vous avez demandé de l'aide en déclarant une situation qui n'est pas la vôtre , elles vont s'en rendre compte , oui .

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Notez que vous n'avez pas deux adolescent chez vous mais un adolescent et un adulte (situation qui peut avoir une incidence sur les ressources prises en compte si par exemple il fait sa propre déclaration de revenus).

Cette visite n'est pas "imposée" au sens où vous n'encourez aucune sanction si vous la refusez. Mais bien sûr si vous ne coopérez pas, cela aura des incidences sur votre dossier, et votre demande risque d'être rejetée. Il n'y a pas d'obligation de recourir aux services sociaux pour trouver un logement, mais si on demande leur aide cela implique de jouer le jeu.

Si vous trouvez un logement ou un emploi et que vos problèmes sont résolus, annuler est non seulement possible mais aussi recommandé. Cela permet de laisser la place à des personnes en difficulté.

-----  
Par Ninouna

Merci pour vos réponses .